



14ème législature

Question N° : 102878	De M. Philippe Le Ray (Les Républicains - Morbihan)	Question écrite
Ministère interrogé > Intérieur		Ministère attributaire > Intérieur
Rubrique >ordre public	Tête d'analyse >police et gendarmerie	Analyse > forces mobiles. Cour des comptes. rapport. recommandations.
Question publiée au JO le : 21/02/2017 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Philippe Le Ray attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'emploi des forces mobiles de la police et de la gendarmerie nationales. Dans son rapport public annuel 2017, la Cour des comptes préconise de préserver les temps de formation collective et individuelle des forces mobiles et définir un cadre de formation commun aux deux forces. Il lui demande les intentions du Gouvernement sur ce point.